

DESSAULLES, LOUIS-ANTOINE, seigneur, journaliste, auteur, homme politique et fonctionnaire, né et baptisé le 31 janvier 1818 à Saint-Hyacinthe, Bas-Canada, fils aîné de Jean Dessaulles^{*}, seigneur, et de Marie-Rosalie Papineau ; le 4 février 1850, il épousa au même endroit Catherine-Zéphirine Thompson, sa cousine au troisième degré, et ils eurent une fille, Caroline-Angéline^{*} ; décédé le 4 août 1895 à Paris et inhumé le 6 au cimetière de Pantin.

Dès 1825, Louis-Antoine Dessaulles entre au collège de Saint-Hyacinthe, maison fondée par son parrain, le curé Antoine Girouard^{*}. Il poursuit ses études au petit séminaire de Montréal (1829–1832), puis fait ses classes de philosophie à Saint-Hyacinthe (1832–1834), au moment et au lieu mêmes où la philosophie et la politique de Félicité-Robert de La Mennais se trouvent au centre d’une vive polémique [V. Jacques Odelin^{*}].

À l’automne de 1834, « au milieu d’agitations politiques et de luttes constitutionnelles », il commence des études de droit à Montréal et demeure chez son oncle Louis-Joseph Papineau^{*}, qui sera pour lui un véritable père. Aperçu aux réunions du Comité central et permanent du district de Montréal du parti patriote, témoin des rixes entre les Fils de la liberté et le Doric Club à l’automne de 1837, le jeune Louis-Antoine assiste Papineau qui, menacé d’arrestation, quitte Montréal sous un déguisement pour Varennes, puis Saint-Denis, sur le Richelieu, peu avant le coup de feu du 23 novembre 1837.

À Saint-Hyacinthe, parmi les leaders patriotes se trouvent le député Thomas Boutillier^{*}, Philippe-Napoléon Pacaud^{*} et les membres de la famille Papineau. Mme Dessaulles elle-même cache la fille de Wolfred Nelson^{*}, fait parvenir des vivres au camp de Saint-Charles-sur-Richelieu et envoie Louis-Antoine à Saint-Denis pour offrir à la famille de Côme-Séraphin Cherrier^{*} le refuge de sa maison. C’est alors que Dessaulles, le matin du combat, aurait entendu Nelson dire à Papineau qu’il ne devait pas y participer.

Après un séjour à Saint-Hyacinthe, Papineau se réfugie aux États-Unis ; la solidarité des Dessaulles à l’égard des Papineau se poursuit durant cette période et même au delà. Louis-Antoine s’embarque à New York en juillet 1839 pour accompagner Mme Papineau (Julie Bruneau) qui va rejoindre son mari en exil à Paris. Recommandé à tous par Papineau « comme un autre [lui]-même », il séjourne en Europe jusqu’en novembre, observant avidement Paris et Londres. Il y découvre non seulement un train de vie mais un axe de vie : le La Mennais de *Affaires de Rome* (Paris, 1837) le confirme dans sa

détermination dorénavant inébranlable de dénoncer les intrusions et les intérêts temporels de l'Église catholique romaine.

Des séjours aux États-Unis et un nouveau voyage en Europe (octobre 1842–mars 1843) éveillent de façon décisive le jeune seigneur de 25 ans aux réalités économiques et l'incitent à doter Saint-Hyacinthe de « manufactures ». Mais au début des années 1840 les revenus de la seigneurie n'arrivent pas à dépasser les dépenses et les obligations. Les sommes empruntées par Dessaulles, sur hypothèque portant parfois sur la seigneurie entière, parfois sur ses seuls droits, prennent une ampleur préoccupante : en 1845, selon Julie Papineau, il est au bord de la ruine et il songe à vendre.

Aux élections de l'automne de 1844, Dessaulles se porte candidat dans Saint-Hyacinthe contre Boutillier, député réformiste sortant et partisan de Louis-Hippolyte La Fontaine*. Les partisans de celui-ci estiment, au nom de la primauté des alignements idéologiques, que les réformistes, majoritaires dans le Bas-Canada, ne doivent pas participer à un gouvernement dominé par la majorité tory du Haut-Canada ; d'autres cependant, dont Denis-Benjamin Viger* et le frère de Papineau lui-même, Denis-Benjamin*, au nom de la double majorité, celle du Haut et du Bas-Canada, ont accepté des fonctions dans le Conseil exécutif, justement pour y assurer une présence canadienne-française. Battu, Dessaulles conteste les résultats, mais en vain. Revenu d'exil, Papineau est candidat dans Saint-Maurice lorsque Dessaulles, de Saint-Hyacinthe, commence en décembre 1847 la première des quatre phases de son importante collaboration au journal *l'Avenir* (Montréal). Jusqu'à l'été de 1848, Dessaulles – alias Anti-Union, Campagnard ou L. A. D. – demande l'abrogation de l'Union de 1841, défend la politique intransigente de Papineau contre celle, de compromis, de La Fontaine et préconise le ralliement autour du premier. À l'automne et à l'hiver de 1848, au cœur de la polémique au sujet du comportement de Papineau à Saint-Denis – une « fuite » ou un « départ à l'invitation de Nelson » –, Dessaulles s'oppose à la version de la « fuite » ; ses articles sont repris dans la brochure *Papineau et Nelson ; blanc et noir... et la lumière fut faite* (Montréal, 1848). En 1849, il alimente le journal de ses « correspondances » anticléricales et dénonce l'attitude de l'Église et de ses « organes » manifestement favorables à la politique de compromis du parti au pouvoir.

Élu, à la fin de novembre 1849, maire du village de Saint-Hyacinthe – qui devient ville l'année suivante –, Dessaulles sera en poste jusqu'en avril 1857, avec l'appui des conseillers Donald George Morisson, son cousin, et Maurice Laframboise*, son beau-frère. La ville compte 3 313 habitants au recensement de 1851 et profite du « boom » du chemin de fer : le tronçon Longueuil-Saint-Hyacinthe a été inauguré à la fin de 1848 et la ligne rejoint par la suite Portland, au Maine, et Pointe-Lévy (Lauzon et Lévis), au Bas-Canada.

Dessaulles adhère au mouvement annexionniste. En 1850 et 1851, il explicite ses positions dans *l'Avenir* et dans la brochure *Six lectures sur l'annexion du Canada aux États-Unis* (Montréal, 1851). D'entrée de jeu, il pose la question : « De quel pays êtes-vous ? » Au fait du goût de ses contemporains pour l'indépendance nationale et la marche vers la souveraineté, il prend acte de la fin du protectionnisme britannique qui sonne du coup « l'heure de la séparation » et de « la nouvelle direction [du] commerce ». Ces conférences s'avèrent « le procès minutieusement fait du gouvernement monarchique et colonial, comparé aux institutions américaines » qu'il admire tellement. C'est en qualité de Canadien français que Dessaulles (Anti-Union) s'était exprimé contre le maintien de l'union du Haut et du Bas-Canada, mais c'est à titre de libéral, soucieux de la prospérité et de la liberté individuelles, qu'il se prononce peu après pour l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis.

Admirateur de la république et néanmoins seigneur, Dessaulles doit énoncer, dans *l'Avenir* en avril 1850, sa position sur la question seigneuriale : il reconnaît au peuple son droit de changer les institutions, même si certains griefs contre la tenure seigneuriale lui semblent mal fondés ; il rappelle que la propriété privée est de droit naturel et que la minorité a des droits ; il souligne enfin que le changement de ce type de propriété foncière ne pourrait se faire qu'avec pleine indemnité.

En janvier 1852, au moment de la parution à Montréal du *Pays*, financé par Édouard-Raymond Fabre* et lancé pour défendre la cause des « vrais démocrates au Canada », Dessaulles assume pour quelques mois, avec Louis Labrèche-Viger*, la rédaction du journal.

Toujours maire et seigneur de Saint-Hyacinthe, conférencier à l'Institut des artisans et à l'Institut canadien de l'endroit, Dessaulles tâte à nouveau de la politique en se présentant dans Bagot à l'automne de 1854 ; défait par peu de

voix (922 contre 897), victorieux dans six des huit paroisses de la circonscription, il s'est heurté dans Saint-Hugues et dans Sainte-Hélène (Sainte-Hélène-de-Bagot) à l'influence du curé Louis-Misaël Archambault. Le nom de ce curé figure dans le « Cahier de notes (1852–1874) » sur le clergé que Dessaulles remplit progressivement. On y trouve, classés par ordre alphabétique de noms (avec dates, lieux et sources), deux types d'information : des « faits » d'intervention de membres du clergé contre les libéraux et des « faits » relatifs à leurs rapports avec les femmes. Dessaulles dira plus tard que « l'on peut presque toujours hardiment conclure des sermons politiques violents [contre les libéraux] aux mœurs douteuses de leurs auteurs ».

À l'automne de 1856, Dessaulles est élu au Conseil législatif, dans la division de Rougemont. Pour la première fois des conseillers législatifs sont élus, et non nommés ; Dessaulles est le seul « démocrate » à l'emporter, alors que 12 sièges sont en jeu pour le Bas-Canada. Il a l'appui de la presque totalité des électeurs de Saint-Hyacinthe (ville et paroisse), des trois quarts de ceux de la circonscription de Rouville et des deux tiers de ceux d'Iberville. Sa brochure de 1858, *À messieurs les électeurs de la division de Rougemont*, fait le procès des ministres conservateurs qui, après l'éphémère gouvernement de 48 heures des libéraux George Brown* et Antoine-Aimé DORION, reviennent au pouvoir quelques jours après avoir démissionné, en changeant simplement de poste pour n'avoir pas à subir d'élection ; elle s'attaque aussi au député libéral indépendant de Saint-Hyacinthe, Louis-Victor Sicotte*.

Vers la fin de 1859, Dessaulles, avec Dorion, Lewis Thomas Drummond* et Thomas D'Arcy McGee*, fait partie du comité chargé de rédiger le manifeste de l'opposition parlementaire du Bas-Canada qui, à propos de la question constitutionnelle, met de l'avant l'idée du maintien de l'union du Haut et du Bas-Canada, mais dans un fédéralisme décentralisé. Dans une lettre du 14 octobre 1859 à Brown, Luther Hamilton Holton* explique : « certains de nos *Rouges* les plus avancés [...] craignent l'ascendant d'idées rétrogrades et surtout les effets de la domination du clergé dans le Bas-Canada s'il était séparé du Haut-Canada ». Dessaulles est son premier exemple... Dans ce cas-ci, le Dessaulles dont on parle, c'est le libéral et l'anticlérical.

De manière générale, Dessaulles est assidu aux séances du Conseil législatif (à Toronto et à Québec) : en sept ans il présente pas moins de 177 pétitions au

nom d'individus, de municipalités, d'instituts « littéraires » et d'organismes catholiques de bienfaisance. De manière plus particulière, il participe au comité des publications et de la bibliothèque du Parlement ainsi qu'au comité chargé d'enquêter sur la construction des édifices publics à Ottawa.

Par ailleurs, Dessaulles, nouvellement établi à Montréal avec sa famille, a accepté le poste de rédacteur en chef du *Pays* (1^{er} mars 1861), ce qui lui cause certains embarras et lui attire les critiques d'adversaires politiques. *Le Pays* est à ce moment-là un journal de l'opposition libérale. Toutefois, avec la formation en mai 1862 du ministère de John Sandfield Macdonald* et de Sicotte, il glisse du côté gouvernemental, puis il y passe carrément à compter de l'été de 1863, au moment où Dorion et des ministres choisis par lui pour le Bas-Canada remplacent Sicotte et ses collaborateurs. Au delà des seules personnes, les libéraux avancés de Montréal et *le Pays* se distinguent des libéraux modérés et de *l'Ordre* (Montréal), journal fondé en 1858 et plus désireux, pour des motifs religieux ou politiques, de faire la paix avec le clergé.

Le rédacteur en chef du *Pays* participe très activement aux élections générales de 1863 et à l'élection complémentaire de Bagot, puis à celle de Saint-Hyacinthe, où son beau-frère Laframboise et son cousin Augustin-Cyrille Papineau sont respectivement candidats. Par suite des luttes électorales dans la région maskoutaine, où les débats politico-religieux ont été particulièrement vifs dans les assemblées publiques et dans les journaux, Dessaulles est pris personnellement à partie par Cyrille Boucher*, ancien rédacteur en chef de *l'Ordre*, qui lui reproche l'hétérodoxie de sa conférence de 1858 sur le progrès, et par Louis Taché, notaire de Saint-Hyacinthe, qui l'accuse d'avoir eu en sa possession pendant un certain temps, à l'époque où il était maire, une somme d'argent qui correspondait à la valeur d'obligations appartenant à la municipalité. À la fin de novembre 1863, le rédacteur en chef de *l'Ordre*, Labrèche-Viger, qui avait été avec Dessaulles de la première rédaction du *Pays* en 1852 et qui le lui rappelle, se déclare contre les « dissertations philosophiques qui n'avancent guère les intérêts du parti libéral ». Un mois plus tard, le gouvernement Macdonald-Dorion nomme Dessaulles greffier de la couronne et greffier de la paix, ce qui entraîne sa démission du Conseil législatif et du *Pays*. L'homme, qui a 45 ans et dont les états de service sont considérables, était devenu gênant pour les intérêts du parti depuis peu et pour peu de temps encore au pouvoir.

En 1859, on avait fait connaître l'estimation de la valeur des propriétés et des droits seigneuriaux sur laquelle l'indemnisation prévue depuis 1854 devait être fondée. On évalue alors l'actif de la seigneurie Dessaulles à environ 125 000 \$ (les héritiers de Pierre-Dominique Debartzch* possédaient encore les 3/5 de la valeur du moulin banal). Mais le passif est sûrement aussi très considérable. On fait courir la rumeur que Dessaulles a eu du mal à faire la preuve qu'il avait bien en main les 8 000 \$ de qualification foncière que son poste de conseiller législatif exigeait.

C'est que le seigneur d'hier a échoué comme capitaliste. Avec la construction du chemin de fer, il avait pensé trouver l'occasion de redresser sa fortune dans la production du bois et de la chaux, ainsi que dans une entreprise de transport qui reliait le « côteau » de la paroisse Saint-Dominique à la station ferroviaire de Britannia Mills, non loin de Saint-Hyacinthe, par un « chemin à lisses », avec rails de bois renforcés de métal, et des voitures tirées par des chevaux. Mais toute cette activité, qui a culminé vers 1854, décline par la suite, particulièrement après 1860. Le promoteur a perdu des milliers de dollars. Les circonstances y sont peut-être pour quelque chose. Par exemple, il est sûr que les avantages de la construction du chemin de fer pour les économies régionales se déplacent progressivement de plus en plus loin à l'est de Saint-Hyacinthe. L'aventure n'est certes pas une preuve des capacités administratives de Dessaulles, mais il faut souligner cette particulière diversité, voire dispersion, de ses énergies.

Le 1^{er} juillet 1867, le jour même de l'entrée en vigueur de la Confédération que Dessaulles a combattue, un mandat judiciaire de vente aux enchères est émis contre le propriétaire de la seigneurie Dessaulles. La mise à l'encan a lieu quelques jours plus tard, et personne ne veut donner plus que les 32 025 \$ offerts par Robert Jones. Plus qu'un détail, du moins pour Dessaulles, le shérif chargé de l'opération est Louis Taché. L'ancien seigneur de Saint-Hyacinthe n'aura plus que des dettes : environ 15 000 \$ en 1869, et cinq fois plus en 1875.

Ce n'est qu'en 1855 que Dessaulles est devenu membre actif de l'Institut canadien de Montréal, et le conseiller législatif, qui demeure encore à Saint-Hyacinthe, ne joue pas de rôle éminent au printemps de 1858 lorsque la majorité à l'institut décide de ne pas céder aux pressions de la minorité qui voudrait, à l'instigation de l'autorité ecclésiastique, retirer de la bibliothèque

et de la salle de lecture les « mauvais livres » et les journaux protestants militants. Mais, de 1850 à 1871, à 20 reprises et sur une dizaine de sujets, dont l'annexion aux États-Unis (1850 et 1851), la condamnation de Galilée (1856) et le progrès (1858), il y prononce des conférences qui ont du retentissement. Et, comme rédacteur en chef du *Pays*, il répond au début de 1862 « Aux détracteurs de l'Institut canadien, grands et petits » lorsque l'évêque de Montréal adresse sept lettres privées aux propriétaires en les invitant à modifier l'orientation du journal relativement aux questions religieuses. À compter de ce moment, Dessaulles devient la personnification de la résistance de l'institut au clergé en général et à Mgr Ignace Bourget* en particulier.

Dessaulles est président de l'Institut canadien de mai 1862 à mai 1863, de mai 1865 à mai 1866, puis de novembre 1866 à mai 1867. En 1863 et 1864, il est le principal membre du comité chargé par l'institut de « s'enquérir des moyens propres à aplanir les difficultés » avec l'évêque de Montréal. Il est en 1865 le premier signataire de l'appel à Rome formulé par « dix-sept membres catholiques de l'Institut ». À la fin de 1866, à l'occasion de la grande soirée d'inauguration du nouvel édifice de l'institut, il prononce une longue conférence qui fait l'historique du conflit avec l'autorité ecclésiastique. *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* attaque autant cette défense de l'institut que son auteur. Comme Dessaulles croit y voir l'influence des prêtres du séminaire de l'endroit, le supérieur Joseph-Sabin Raymond* réplique. Pendant toute la première moitié de l'année 1867, chacun écrit une vingtaine de lettres, que publient respectivement *le Journal de Saint-Hyacinthe* et *le Pays*, ainsi que *le Courrier*. On passe progressivement de la discussion du rôle « politique » en tant que tel du séminaire à celle du sens de ce rôle. Dessaulles, que son adversaire présente comme « le chef de l'école qui veut changer les idées et les mœurs qui ont dominé jusqu'ici », met plutôt de l'avant que c'est le comportement du clergé qui a changé depuis 20 ans, et que la théocratie est à l'horizon.

La condamnation romaine du 7 juillet 1869 porte rigoureusement plus sur l'*Annuaire de l'Institut canadien de 1868* et sur le plaidoyer de Dessaulles en faveur de la tolérance, qui en est la pièce maîtresse, que sur l'institut lui-même. L'*Annuaire* est mis à l'Index, mais Mgr Bourget interprète largement et condamne aussi l'institut. Bientôt, quatre membres de l'institut [V. Gonzalve Doutre*], dont Dessaulles, font à titre privé un second appel. On est à la veille de l'affaire Guibord [V. Joseph Guibord*].

Dessaulles prend de nouveau la parole à l'institut et traite de Guibord (29 décembre 1869) et de l'Index (11 janvier 1870). Jusqu'en 1875, il continue sa « grande guerre ecclésiastique », ferraillant contre Mgr Bourget, le Programme catholique [V. François-Xavier-Anselme Trudel*] et la presse ultramontaine. Mais les jeux sont faits. D'une part, Dessaulles a beau écrire que l'on n'a pas répondu à la véritable question, celle de savoir si un catholique peut ou non appartenir à un organisme qui possède des livres à l'Index, et d'autre part les défenseurs du droit de Guibord à l'inhumation dans un cimetière catholique ont beau triompher devant le Conseil privé de Londres, la résistance militante au pouvoir social du clergé n'a pas beaucoup d'appuis dans l'opinion publique.

Aux prises avec une situation financière désespérée depuis 1870, Dessaulles ne parvient plus, au plus fort de la crise économique de 1875, à repousser les échéances de ses créanciers. Il est incapable de recourir plus avant à ce qu'il appellera lui-même un stratagème « malhonnête » et « honteux » au moyen duquel il prolongeait son « intolérable situation » en retenant pour son usage personnel de l'argent perçu dans l'exercice de ses fonctions. Déshonoré, il fuit aux États-Unis. Et c'est en mer, en route pour l'Europe, qu'il écrit à sa femme une poignante lettre (1^{er} août 1875), dans laquelle il avoue sa faute et qu'il termine par une précision prosaïque : les clés sont sur le bureau. Les journaux conservateurs et catholiques ironiseront poliment sur son sort au moment où l'on révoquera sa commission de greffier (13 septembre 1875).

L'« exilé » se rend d'abord en Belgique, principalement à Gand. Il essaie de « transplanter » des inventions nord-américaines et observe avec l'œil d'un connaisseur les conflits politico-religieux de la Belgique bilingue, biethnique et bireligieuse. Tel Sisyphe, il tente chaque jour de se réhabiliter financièrement, reprenant souvent au point de départ l'inachevable projet de faire fortune et de rembourser ses créanciers.

Déçu, Dessaulles quitte la Belgique et s'établit à Paris en février 1878. Il garde toujours ses espoirs de réhabilitation, grâce à une idée ou à une invention. Mais c'est avec l'argent que lui envoie assez régulièrement son gendre Frédéric-Ligori Béique* qu'il peut subsister. La vie parisienne lui apporte néanmoins quelques gratifications : cours suivis au Collège de France, musique « gratuite » dans les églises. Ces petites joies n'excluent pas qu'il

doive mettre un habit au mont-de-piété. Isolé, le vieil homme meurt le 4 août 1895 après 20 ans d'exil.

À la nouvelle de la mort de Louis-Antoine Dessaulles, un auteur anonyme – peut-être Arthur Buies* – à qui le journal *le Réveil* de Montréal a demandé un article « vrai » sur le disparu, écrit qu'il a été un homme de conviction, dévoué à une cause à laquelle il a tout sacrifié, mais aussi « le jouet de chimères de toutes sortes » et le représentant des « tendances les plus avancées et, en même temps, les plus irréalisables » du parti libéral. Le jugement paraît juste. Qu'il s'agisse de fortune, d'influence sociale ou de famille, cette vie a mal tourné. L'homme, dont les atouts et les talents n'étaient pas minces, a misé fort et a perdu.

JEAN-PAUL BERNARD ET YVAN LAMONDE

Outre les couvres déjà mentionnées dans le texte qui précède, Louis-Antoine Dessaulles a écrit : *Galilée, ses travaux scientifiques et sa condamnation ; lecture publique faite devant l'Institut canadien* (Montréal, 1856) ; *Discours sur l'Institut canadien, à la séance du 23 décembre 1862, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de sa fondation* (Montréal, 1863) ; *la Guerre américaine, son origine et ses vraies causes ; lecture faite à l'Institut canadien, le 14 décembre 1864* (Montréal, 1865) ; « Discours d'inauguration », Institut canadien, *Annuaire* (Montréal), 1866 : 17–26 ; *À Sa Grandeur Monseigneur Charles Larocque, évêque de St. Hyacinthe* (s.l., 1868) ; « Discours sur la tolérance », Institut canadien, *Annuaire*, 1868 : 4–21 ; « l'Affaire Guibord », 1869 : 5–50 ; « l'Index », 1869 : 51–136 ; *Dernière correspondance entre S.E. le cardinal Barnabo et l'Hon. M. Dessaulles* (Montréal, 1871) ; *la Grande Guerre ecclésiastique ; la comédie infernale et les noces d'or ; la suprématie ecclésiastique sur l'ordre temporel* (Montréal, 1873) ; *Quelques observations sur une averse d'injures à moi adressées par quelques savants défenseurs des bons principes* (Montréal, 1873) ; *Réponse honnête à une circulaire assez peu chrétienne ; suite à la Grande Guerre ecclésiastique* (Montréal, 1873) ; *Ses difficultés avec Mgr. Bourget, évêque de Montréal, à propos de la Grande Guerre ecclésiastique et le journal la Minerve* (s.l., 1873) ; *les Erreurs de l'Église en droit naturel et canonique sur le mariage et le divorce* (Paris, 1894) ; « Polémique entre l'Hon. A. B. Routhier, M. L. Fréchette et l'Hon. L.-A. Dessaulles, 1871–1872 », Auguste Laperrière, *les Guêpes canadiennes* (2 vol., Ottawa 1881–1883), 2 : 146–162.

Pour repérer une grande partie des articles de journaux de Dessaulles, on consultera : Jeannette Bourgoin, « Louis-Antoine Dessaulles, écrivain » (mémoire

de M.A., univ. de Montréal, 1975) et Harel Malouin, « Louis-Antoine Dessaulles (1818–1895) », Danielle Leclerc *et al.*, *Figures de la philosophie québécoise après les troubles de 1837* (Montréal, 1988), 143–223.

AAQ, 210 A, XXIX : 611, 614.— ACAM, 901.133, 901.135.— AN, MG 24, B2 ; B4 ; B59, Cahier de notes, 1852–1874 ; MG 29, D27.— ANQ-M, CE2-5, 31 janv. 1818, 4 févr. 1850 ; P-102.— ANQ-Q, E4, lettres envoyées, M-90, 1875 : 38 ; E17/9, n° 1238 ; E17/15, n°1100 ; E17/23, n°s 1179, 1247, 1250 ; P-60 ; P-417 (publié en partie dans Joseph Papineau, « Correspondance de Joseph Papineau (1793–1840) », Fernand Ouellet, édit., *ANQ Rapport*, 1951–1953 : 165–299, et dans Julie Bruneau, « Correspondance de Julie Bruneau (1823–1862) », Fernand Ouellet, édit., *ANQ Rapport*, 1957–1959 : 53–184) ; P1000-30-562 ; P1000-49-960 (publié en partie dans L.-J.-A. Papineau, *Journal d'un Fils de la liberté, réfugié aux États-Unis, par suite de l'insurrection canadienne, en 1837* (2 vol. parus, Montréal, 1972–).— Arch. de l'évêché de Trois-Rivières (Trois-Rivières, Québec), Corr. Laflèche, 1868.— Arch. du séminaire de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe, Québec), A, Fg-6, dossier 1.— Arch. municipales, Paris, État civil, 6 août 1895.— Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Dép. des MSS, MSS-101, Coll. La Fontaine, lettres 343, 358, 404, 409, 659.— Musée McCord, Famille Dessaulles.— Canada, prov. du, Assemblée législative, *App. des journaux*, 1858, app. 28 ; Conseil législatif, *Journaux*, 1856–1863.— *Charte et règlements de la cité de St-Hyacinthe [...]* (Saint-Hyacinthe, 1895).— *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection* (20 vol., Montréal, 1869–1952), 6 : 38–49.— *Règlements du conseil de ville de St.-Hyacinthe [...]* (Saint-Hyacinthe, 1856).— *Le Réveil* (Montréal), 17 août 1895.— Ivanhoë Caron, « Inventaire des documents relatifs aux événements de 1837 et 1838, conservés aux Archives de la province de Québec », *ANQ Rapport*, 1925–1926 : 163, 191, 217–218.— Yvan Lamonde et Sylvain Simard, *Inventaire chronologique et analytique d'une correspondance de Louis-Antoine Dessaulles (1817–1895)* (Québec, 1978).— Bernard, *les Rouges*.— C.-P. Choquette, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe* (Saint-Hyacinthe, 1930) ; *Hist. du séminaire de Saint-Hyacinthe*.— Mario Coderre *et al.*, *Histoire de Saint-Dominique, 1833–1983 [...]* (s.l., 1983).— Harel Malouin, « le Libéralisme de Louis-Antoine Dessaulles : une question », *Objets pour la philosophie*, sous la dir. de Marc Chabot et André Vidricaire (2 vol., Québec, 1983–1985), 2 : 111–152.— Maurault, *le Collège de Montréal* (Dansereau ; 1967).— Gérard Parizeau, *les Dessaulles, seigneurs de Saint-Hyacinthe, chronique maskoutaine du XIX^e siècle* (Montréal, 1976).— Jean Piquefort [A.-B. Routhier], *Portraits et*

Pastels littéraires (3 vol., Québec, 1873).— Pouliot, *Mgr Bourget et son temps*, 4.— Philippe Pruvost, « la Philosophie devant le libéralisme : sur une polémique », *Objets pour la philosophie*, 1 : 209–226.— Philippe Sylvain, « Libéralisme et Ultramontanisme au Canada français : affrontement idéologique et doctrinal (1840–1865) », *le Bouclier d'Achille : regards sur le Canada de l'ère victorienne*, W. L. Morton, édit. (Toronto et Montréal, 1968), 111–138, 220–255.— Harel Malouin, « le Libéralisme : 1848–1851 », *la Petite Rev. de philosophie* (Longueuil, Québec), 8 (automne 1986) : 59–101.— Christine Piette-Samson, « Louis-Antoine Dessaulles, journaliste libéral », *Recherches sociographiques* (Québec), 10 (1969) : 373–387.— Philippe Sylvain, « Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français », *Recherches sociographiques*, 8 (1967) : 275–297 ; « Un disciple canadien de Lamennais : Louis-Antoine Dessaulles », *Cahiers des Dix*, 34 (1969) : 61–83.

Bibliographie générale

© 1990–2014 Université Laval/University of Toronto

Jean-Paul Bernard et Yvan Lamonde, « DESSAULLES, LOUIS-ANTOINE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 4 oct. 2014, http://www.biographi.ca/fr/bio/dessaulles_louis_antoine_12F.html.